



Informations personnelles fourni a une agence et utilisé

Par **Tioger**, le **18/08/2011** à **09:44**

Bonjour,

Ayant rempli un dossier pour avoir mon appartement, l'agence dans laquelle je suis a donc mes données personnelles comme mon n° de téléphone, coordonnée bancaire etc ce qui est normal et le problème n'est pas la.

Le problème c'est que récemment un employée de cette agence c'est permis de récupérer mon n° de tel, de me rechercher sur facebook et de me contacter en me faisant des avances alors qu'en aucun cas je ne le connaissais .

Je demande votre aide pour savoir si il a le droit d'utiliser ces données a des fins personnel et si non sur quel infos légal puis-je m'appuyer pour prouver qu'il n'a pas le droit .

merci d'avance de vos réponse

Par **mimi493**, le **18/08/2011** à **12:10**

ça va être difficile à prouver

Par **Tioger**, le **18/08/2011** à **14:49**

sachant que j'ai gardé les sms de cette personne

Par **mimi493**, le **18/08/2011 à 15:00**

Et si elle dit que vous l'avez dragué et donné votre n° ?
Vous ne croyez pas que votre réaction est disproportionnée ?

Par **pat76**, le **18/08/2011 à 15:08**

Bonjour

Vous pouvez dire à cette personne qui vous importune que vous avez gardé ses sms et que si il continue vous n'hésitez pas à prendre contact avec sa direction et demander des explications car vous aviez remis votre numéro de téléphone pour une raison précise la recherche d'un appartement et non pas pour recevoir des sms d'un employé.

Par **mimi493**, le **18/08/2011 à 15:11**

Donc des menaces et une possible dénonciation calomnieuse.
Est-il nécessaire d'enclencher de telles choses, pour une simple drague ? On se croirait aux USA

Par **pat76**, le **18/08/2011 à 15:44**

Rebonjour

Ce n'est pas une simple drague. C'est le fait qu'un employé utilise pour des raisons personnelles, des données remises pour des raisons de recherches à une agence, donc pour une utilisation professionnelle.

Quelle serait votre réaction si vous donniez votre numéro de téléphone à une agence de location d'appartements et que vous receviez en réponses des invitations à la drague. Si par la suite votre numéro était communiqué à des copains de l'employé...

Par **Tioger**, le **18/08/2011 à 16:58**

oui le contenu des messages m'importe peu comme le dit pat76 c'est l'utilisation des données que j'ai fourni à une entreprise à des fins personnelles imaginé votre enfant qui s'installe en appartement et un détraqué qui travaille dans l'agence qui c'est occupé de la logé fait tourner son numéro sans oublier que cette personne a aussi votre adresse .

Alors si pour vous c'est normal alors on ne vit pas dans le même monde .

J'ai contacté la direction qui a très bien compris, rendez vous demain pour leur montrer les

sms .

Ha ! et un autre détail je suis une femme ^^ et c'est un homme qui m'as contacté.

La première excuse que cette personne a dit a son patron : " nous étions ensemble en 2nd" et qu'il ma reconnu, j'ai réfuté cela , la personne savait que j'avais 25 ans car marqué dans mon dossier et en plus il m'a envoyé un sms en disant vous êtes bien marion 25 ans et ce monsieur en a 30 ans donc impossible d'avoir été en 2nd ensemble , le directeur en a conclu la même chose et donc ma donnez rendez vous demain.

Par **Tisuisse**, le **27/08/2011** à **23:37**

Bonjour,

Tout à fait d'accord avec Pät et cet employé pourrait bien être licencier sur le champ, sans indemnité, pour faute professionnelles grave : "utilisation à des fins personnelles d'informations fournies dans un cadre strictement professionnel".